Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20210316-06-DE Date de télétransmission : 24/03/2021 Date de réception préfecture : 24/03/2021

# République Française

#### Meurthe-et-Moselle

## DELIBERATION **BUREAU DELIBERATIF** COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

## **SEANCE DU 16 MARS 2021**

Nombre de Membres				
Membres en exercice	Présents	Votants		
13	11	11 + 1		
		pouvoir		

Date de convocation 10 mars 2021

Date d'affichage du compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le seize mars à dix-huit heures. le bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président.

<u>Présents</u>: Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Dominique GRANDIEU, Pierre JULIEN, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Carole SALEUR, Laurent TROGRLIC.

Absents: Ludovic LEGGERI.

Représentés : Sébastien POINT par Laurent TROGRLIC.

Monsieur Laurent TROGRLIC a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Autorisation de signer l'accord-cadre passé en groupement de commande pour la fourniture et la pose de signalisation verticale, horizontale et signalétique du parc d'activités

N° de délibération: 6

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
11	12	12	0	0	0

#### Rapporteur : M. MAXANT

Dans le cadre de sa compétence « Voirie », la Communauté de Communes du Bassin de Pompey est en charge de la signalisation horizontale et verticale sur les voiries d'intérêt communautaires, ainsi que sur la signalétique du parc d'activités.

Les communes du Bassin de Pompey ont par ailleurs des besoins propres et complémentaires de signalétique sur les espaces non gérés par la Communauté de Communes.

Dans un souci de cohérence et afin d'optimiser l'achat public dans ce domaine, un groupement de commande a été créé entre la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et 11 communes du Bassin de Pompey.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a été désignée coordonnateur du groupement pour l'ensemble des marchés passés pour la réalisation de ces opérations.

Les prestations feront l'objet d'un marché à bons de commande comprenant 3 lots :

- Lot 01 : Fourniture et pose de signalisation verticale ;
- Lot 02 : Fourniture et pose de signalisation horizontale ;
- Lot 03 : Fourniture et pose de la signalétique du parc d'activités (ne concerne que la Communauté de Communes du Bassin de Pompey).

Le montant maximum pour la durée du marché est de 1 500 000 € TTC.

Le montant estimatif par lot est le suivant :

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20210316-06-DE
Date de télétransmission : 24/03/2021
Date de réception préfecture ₹ 24/03/2021
1:57 791 € HT par an, soit 231 164 € HT sur 4 ans

Lot 2: 109 847 € HT par an, soit 439 388 € HT sur 4 ans

Lot 3: 34 685 € HT par an, soit 138 740 € HT sur 4 ans

Il vous est demandé d'autoriser la signature de l'accord-cadre de fourniture et pose de signalisation selon les termes évogués ci-dessus.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après attribution par la Commission d'Appel d'Offres du 08 mars 2021,

### Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre de fourniture et pose de signalisation pour le lot 1 – fourniture et pose de signalisation verticale avec la société suivante :

**SIGNATURE** 

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre de fourniture et pose de signalisation pour le lot 2 – fourniture et pose de signalisation horizontale avec la société suivante :

SIGNATURE

AUTORISE le Président à signer l'accord-cadre de fourniture et pose de signalisation pour le lot 3 - fourniture et pose de signalétique du parc d'activités avec la société suivante:

**SIGNATURE** 

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme Le Président,

Laurent TROGRLIC